

Le RUSÉ



www.leruse.fr

Journal impertinent, insolent et humoristique
du Réseau Unitaire Social et Ecologique

ruse62@yahoo.fr

Edito

Les Moulinex ont gagné leur combat. 11 ans après leur licenciement, les 190 anciens salariés de l'entreprise ont enfin obtenu gain de cause. La cour de Cassation vient en effet de confirmer leurs indemnités de licenciement estimant que les suppressions d'emplois effectuées en 2001 étaient « sans cause réelle et sérieuse ». A l'heure où l'on vient d'apprendre que les 231 salariés de Lejaby qui seront licenciés suite à la liquidation judiciaire du fabricant de lingerie et à sa reprise par un consortium emmené par Alain Prost, obtiendront le minimum syndical, voilà un espoir nouveau pour tous les salariés injustement licenciés... Certes, on est encore très loin d'une loi interdisant purement et simplement les licenciements pour cause de délocalisation dans des entreprises dont les bénéfices sont exponentiels. Mais par ce jugement, le tribunal reconnaît tout de même que ces salariés n'auraient pas dû être licenciés... Un premier pas.

C'est ainsi qu'un très grand nombre d'entre nous présentent leurs vœux à l'occasion de la nouvelle année, ajoutant au passage un, voire plusieurs souhaits personnels.

Cette simple formule de politesse, de bienséance, parfaitement acceptée jusqu'à présent, laisse depuis quelques années le quidam interrogatif.

Alors que durant des décennies, les Françaises et les Français ont pu enregistrer de nombreuses avancées en termes de santé, permettant ainsi de faire régulièrement reculer l'âge de la mortalité, voilà que malgré les nouvelles découvertes médicales, qui sont toujours à saluer tant elles démontrent le potentiel humain pour toujours mieux préserver la vie, le rapport à la santé n'est plus le même.

Les Français, comme les Calaisiens ont franchement l'impression que le droit à une santé de qualité, gratuite pour tous, est tout simplement remis en cause.

A cela plusieurs raisons évidemment. Sans vouloir toutes les aborder, retenons en quelques-unes.

La première de ces raisons est sans aucun doute possible, de considérer la santé comme un service comme un autre, par nature coûteux, et devant obligatoirement être maîtrisé selon l'unique mécanique comptable. Derrière évidemment, sous-jacente, l'idée politique majeure du libéralisme : dépenser moins

pour les services publics, afin de renvoyer l'argent vers les services marchands et donc les actionnaires.

Une autre orientation a donc été donnée à grand renfort de pédagogie : il faut économiser pour permettre de conserver une santé de qualité. Fermeture des petits hôpitaux et des maternités jugées trop petites, réductions des crédits affectés, diminutions des remboursements, des durées de séjour, du nombre de places par services... La réalité de ces orientations est chaque jour un peu plus palpable.



Oh bien sûr, pas à Neuilly-sur-Seine, Cannes, les beaux arrondissements de Paris... où les habitants ont les moyens de compenser les manques du service public par un service payant, mais au cœur de la France qui travaille de plus en plus pour gagner toujours moins, quand elle a un emploi.

Les mutuelles ayant dû augmenter leurs

tarifs (par obligation), de nombreux salariés ou citoyens ont tout simplement décidé de ne plus souscrire. N'étant plus couverts par une complémentaire, de trop nombreux habitants de notre pays retardent sans cesse leur recours à la médecine. Une telle attitude n'est pas sans conséquence pour la santé. Ajoutons que les plus faibles, dont les enfants, sont les premières victimes de cette évolution négative de la société. Pas sûr que cette évolution soit particulièrement positive.

Une autre raison du changement d'appréciation des Français quant à la santé, est le sentiment qu'ils éprouvent, quand ils sont usagers d'un service de santé. Ils sont alors confrontés à des personnels particulièrement dévoués, mais fatigués, disposant de moins en moins de moyens. Des personnels qui, lorsqu'ils s'expriment (jamais au travail), font état de situations toujours plus difficiles : des centaines d'heures supplémentaires effectuées : non récupérables, non payées par manque de moyens. Des salaires de misère, comme cette aide-soignante qui malgré ses cinq années d'ancienneté ne percevrait même pas le smic, si une prime exceptionnelle ne lui était pas attribuée (c'est particulièrement vrai à l'hôpital public).

Dernière raison évoquée dans ce bref propos, le sentiment très fort d'un laisser-

Suite P2

Le chiffre

35 : c'est en pourcentage, l'augmentation du taux de chômage depuis que Nicolas Sarkozy est aux affaires. Un record !

Le dessin

Chaque semaine notre dessinateur Babouse, revient sur l'actualité à sa manière...

PERE DU TRIPLEX : SARKOZY S'ADRESSERA AUX FRANÇAIS A LA FIN DU MOIS



En bref... En bref... En bref... En bref... En bref.

Blet candidat

On a appris la semaine passée que Philippe Blet serait candidat aux législatives... Si, si, c'est tout à fait sérieux... Manifestement le président de l'agglomération espère faire mieux qu'aux cantonales. C'est vrai que 346 voix, c'est peu... C'est même... très peu... Dans la foulée il annonçait également qu'il soutenait François Hollande pour la présidentielle... Et là on se dit : mais pourquoi tant de haine ! C'est vrai que les derniers candidats de gauche que Philippe Blet a soutenus publiquement dans la conquête d'un mandat électif se seraient

bien passés de cet appui gênant : Gislaine Ducloy-Huygues, aux cantonales, Dominique Strauss Kahn pour les primaires socialistes... Disons que d'une manière générale, il ne porte pas vraiment chance...

Origine contrôlée

A l'occasion du débat parlementaire visant à faire reconnaître le génocide arménien, Natacha Bouchart n'a pas hésité à justifier sa participation au débat en mettant en avant ses origines arméniennes. Des origines qu'elle n'a pourtant pas pour habitude de mettre en avant... Encore

plus bizarre celle qui se dit fière de ses origines, ne porte même pas le nom de son père : Keroglian, mais celui de son ex-mari : Bouchart. De là à penser qu'elle a juste voulu se faire un coup de pub...

Conseil ce mercredi

Le prochain conseil municipal a lieu ce mercredi 1er février à 18 h 30. Alors, vous connaissez la chanson, comme à chaque fois, on vous engage vivement à venir y assister... Ceux qui ont fait le déplacement pour les précédents ne l'ont pas regretté...

On le note



Notez-le dès maintenant, la prochaine soirée de l'Atelier est programmée le vendredi 3 février. Et avis aux gourmands, chandeleur oblige, ce sera soirée crêpes... On va se régaler. Inscription obligatoire directement au 03 21 36 39 79 ou directement au 196 Bd de l'Égalité.



SeaFrance : on en apprend chaque jour

Qu'a-t-on appris dans la presse cette semaine à propos du dossier SeaFrance ?

- Que les **comptes du comité d'entreprise** ont été **certifiés** : « Le rapport de la Sogetex (assurant le commissariat aux comptes) portant sur l'année 2012 conclut que : « nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres du comité d'entreprise sur la situation financière et les comptes annuels. »

- Que la rumeur qui voudrait que **Pierre Fa** aurait eu pour **mission de couler SeaFrance**, ne serait peut-être pas si infondée que cela : « Jean-Claude Lamotte, trente-sept ans de navigation dont trente-deux à bord des ferries SeaFrance, CGTiste, qui a fini sa carrière à la CFDT suite à un « conflit d'opinions » met le doigt sur un point : « Il y a quatre ans, l'entreprise faisait des bénéfices. Quand Pierre Fa est arrivé, on disait que les bateaux étaient pleins quand les clients voulaient réserver. Pourtant, les ferries n'étaient pas remplis. Si on voulait faire couler l'entreprise, on ne pouvait pas mieux s'y prendre ? »

- Que contrairement à ce qui a été dit, la **CFDT n'a jamais protégé des salariés qui avaient volé** : « Si un salarié encarté CFDT était pris la main dans le sac, « Didier Cappelle ne bronchait pas, assure un autre ex-salarié. Si on lui présentait une procédure faite dans les règles, c'était silence radio, le marin dégageait. » En revanche, si la CFDT estimait injuste une procédure, elle était capable de menacer de bloquer les ferries à quai. » Autrement dit, la CFDT faisait son boulot de syndicat : on n'accuse pas sans preuve.

- Que la **SNCF continue de mentir** : « Le syndicat compte en effet porter plainte pour délit d'entrave après qu'un communiqué de la SNCF a été envoyé lundi vers 12 h 20 « alors que nous avons tous voté vers 13 h. »

- Que la **CFDT Maritime n'est pas rejetée par tout le monde** et a même encore des soutiens : « Le Conseil du Syndicat Maritime Nord, réuni le 24 janvier, a réaffirmé son soutien à son secrétaire général Didier Cappelle et à toute l'équipe de la section SeaFrance, qu'elle félicite pour le travail énorme qu'elle accomplit. »

- Que les **reclassements SCNF seront finalement au nombre de 15** : « Depuis lundi après-midi (23 janvier), 510 lettres de licenciement ont été envoyées aux employés de la compagnie maritime, et 15 reclassement ont été effectués au sein de la SNCF. Ce chiffre reste très en-deçà de celui des 200 communiqué lundi par la SCNF. »

- Que finalement **Eric Vercoutre n'aurait pas vraiment refusé de communiquer les comptes du CE** : « Eric Vercoutre a-t-il réellement refusé de présenter les comptes du CE ? Très exactement, non. Eric Vercoutre a refusé de présenter non pas les comptes, mais des pièces comptables. (...) Comment font d'ailleurs observer les professionnels, Eric Vercoutre aurait-il pu refuser de présenter des comptes qui sont présentés annuellement aux membres du Comité d'entreprise et que la direction de SeaFrance a en sa possession ? (...) Par un jugement du 6 octobre 2010, le TGI de Boulogne a ordonné à Eric Vercoutre de « communiquer à Pierre Fa l'ensemble des justificatifs comptables et plus généralement tout document afférent à la gestion des comptes du CE. » Mais une seconde action a ensuite porté sur le fait de savoir si la direction pouvait obtenir des photocopies de ces pièces comptables, ce qu'Eric Vercoutre a refusé en s'appuyant sur un arrêt de la cour de Cassation... Par un jugement du 6 mai 2011, le TGI de Boulogne a donné raison à Eric Vercoutre... »

gement des problèmes de l'offre médicale. Pour parler simple, un médecin ou un spécialiste pour qui en a besoin. Un nombre de médecins généralistes inférieur de 25% par rapport à la moyenne nationale, 109 spécialistes pour 100 000 habitants dans le Calais, 141 dans la région, 174 en France. Là le Calaisien, se dit qu'on se moque de lui. D'autant que cette triste réalité a des répercussions terribles. Un seul chiffre : le Calais se situe à la 330^e place sur 348 (hôpitaux) pour la mortalité évitable.

Ainsi, si nous disposions du même nombre de médecins que dans les beaux quartiers, de nombreux décès seraient évités. Vous ne trouvez pas cette réalité, particulièrement horrible ?

Bien sûr, nous allons toucher un nouvel hôpital dont certains voudraient s'approprier la paternité quand ils n'ont fait qu'avaler les acquis antérieurs des salariés, de la population et de leurs prédécesseurs. Sans ajouter la moindre plus-value ! C'est une réalité, le nouvel hôpital de Calais manquera comme tous les hôpitaux de France de moyens, pourtant notre sénatrice maire avait (paraît-il) l'oreille de notre bon président. Il faut croire qu'elle n'aura pas été particulièrement audible.

S'il fallait une raison supplémentaire de vouloir le changement, alors vous l'avez, il est en effet grand temps de changer la donne.

Il l'a dit !

« Le devoir d'exemplarité de l'homme politique est chahuté, pour ne pas dire ignoré à quelques mètres d'ici, sur notre territoire. L'atmosphère délétère de règlement de compte qui a sévi au cours du dernier trimestre résonne douloureusement chez celles et ceux qui croyaient qu'un établissement public intercommunal était tenu par l'intelligence et la compétence. Quel spectacle désolant qui altère l'image politique dans l'opinion. » Absence d'intelligence, de compétence, voilà Philippe Blet rhabillé pour l'hiver et pour toutes les saisons de 2012. (La Voix du Nord, samedi 14 janvier 2012)

Mais qui a bien pu prononcer cette phrase assassine ? Jacky Hénin ? Pas du tout. Il s'agit en fait de Michel Hamy, maire de Coquelles, qui à l'occasion de la cérémonie de vœux de sa commune qui s'est déroulée début janvier, a dégainé pour reprendre une expression utilisée par la presse locale. Voilà quelqu'un qui ne manque pas de courage... Une déclaration d'autant plus forte qu'elle émane non pas d'un opposant politique mais d'un vice-président de Cap Calais. Autrement un homme qui est censé travailler main dans la main avec le président de la structure. Là ça serait plutôt, dos à dos...

Poil à gratter

Enfin la paix... pour travailler sereinement ?

Depuis qu'elle est élue sénatrice, Mme le Maire passe beaucoup de temps à Paris, fréquentant les lambris dorés de la République et les bureaux nationaux de l'UMP. Logique quand on veut s'imposer au plan national, et peut-être se faire remarquer par les médias, indispensable pour jouer, un jour, un rôle de premier rang.

Tout ceci ne fait pas que des malheureux, bien au contraire !

Certains élus sont tout à fait satisfaits de prendre du galon en animant directement de plus en plus de réunions, y compris avec la population !

Certains cadres sont également heureux de constater, depuis cette élection, la métamorphose de Mme Bouchart, moins agressive, moins tatillonne (en clair moins sur leur dos !).

Eh oui, il faudra s'y habituer ! Mme le Maire a dorénavant d'autres priorités que celles de se préoccuper du quotidien des Calaisiens ! Bien difficile de fréquenter à la fois les palais de la républi-

que et ceux moins glorieux, mais combien plus réalistes, de Calais.

Musée Meccano

C'est désormais une certitude, la municipalité souhaite installer un musée Meccano dans le bâtiment du Crédit Lyonnais tout récemment acheté par la ville. Un projet qui boosterait la fréquentation du centre-ville. « On veut créer une étincelle, on peut se tromper mais on a le mérite d'essayer... » ajoutait Emmanuel Agius, adjoint à l'urbanisme. En revanche un dossier sur lequel ils n'auront même pas eu le mérite d'essayer, c'est bien celui de la redynamisation du centre-ville pourtant l'une des priorités du programme de Bouchart lors des dernières municipales. RIEN. Nada. Que dalle. Et en attendant le centre des 4B continue de se mourir : pas une semaine sans qu'on apprenne la fermeture d'une nouvelle boutique. A ce rythme-là les 4B seront fermés avant la fin de l'année. Mais pas d'inquiétude, le musée Meccano va nous booster tout ça...

Dubout lève le voile

Souvenez-vous au lendemain des élections municipales de 2008 nous évoquions l'accord qui avait incité François Dubout à se retirer entre les deux tours favorisant ainsi Natacha Bouchart. L'accord en question avait été nié avec la plus grande véhémence par la nouvelle mairesse : mon dieu, mais comment pouvait-on laisser supposer une telle mésalliance...

Dans la presse de cette semaine, à l'occasion de la naissance de son nouveau parti qui pourrait s'appeler le FRAPS ou « Radicalement Ch'ti » (il hésite encore...), l'ancien candidat aux municipales déclarait : « J'ai été exclu du FN pour avoir fait battre Hénin. Il n'y a pas eu d'accord électoral avec l'UMP, mais un accord moral : il fallait faire battre Hénin à tout prix. » Les doutes sont désormais levés. Bouchart and Co n'ont pas hésité à faire alliance avec le FN pour battre Hénin. A tout prix. Sans cette alliance...

Place d'Armes

La lettre-pétition contre le projet de parking souterrain de la place d'Armes continue de circuler et rencontre déjà un joli succès. Manifestement nombreux sont les Calaisiens qui pensent que ce parking sera une nouvelle dépense somptuaire et inutile. D'autant que le coût, ce sont tous les Calaisiens qui devront l'assumer sur leur feuille d'impôt... N'oubliez pas d'en parler autour de vous et de la faire circuler : à retrouver sur le blog du Rusé :

www.leruse.fr

Quant à Emmanuel Agius, il n'a pour l'instant pas répondu à la proposition de Jacky Hénin de débattre publiquement sur le sujet...

A suivre

